

# NOTICE HISTORIQUE

SUR

# LE MONT-RENAUD

ANCIENNE CHARTREUSE DE NOYON

DITE

DU MONT SAINT-LOUIS

PAR

M. V. A. MALTE-BRUN, MEMBRE CORRESPONDANT.

---

*Stat Cruæ dum volbitur Orbis* (1).

A moins de trois kilomètres au sud-ouest de Noyon, et un peu à droite de la route de Paris à Lille, après avoir dépassé la petite commune de Passel, on aperçoit, sur une hauteur couronnée de grands arbres, une habitation qui tient à la fois de la maison bourgeoise et du château; une belle avenue d'environ 400 mètres y conduit, et l'on y accède par un porche en pavillon carré, qui donne sur une immense cour, au fond de laquelle s'élève le bâtiment principal, flanqué de deux ailes en retour. C'est l'ancien fief de Hérimond

(1) Les armes des Chartreux étaient : Un globe terrestre surmonté d'une croix, et entouré de sept étoiles, rappelant le nombre des premiers compagnons de Saint-Bruno, avec cette devise, qui leur avait été donnée en 1234 par Martin, onzième général de l'Ordre : *Stat Cruæ dum volbitur Orbis*.

\* Les armes du « couvent des religieux Chartreux du Mont-Saint-Louis, dit Regnault, » enregistrées à l'*Armorial général* de 1696, sont ainsi décrites : D'azur à un Saint-Louis tenant de sa main dextre une main de justice et de sa sénestre un sceptre royal, le tout d'or. (Généralité de Soissons, Noyon n° 62 — Ed. Borel d'Hauterive, p. 74.)

N. B. — Nous devons à la complaisance de notre érudit confrère M. le comte de Marsy les notes ou additions précédées d'un astérisque.



ou Hérimont, le Mont-Renaud ou Mont-Saint-Louis, la Chartreuse de Noyon, nous allons essayer d'en esquisser l'histoire.

Frodoard, dans son *Histoire de l'Église de Reims*, rapporte que Saint Remi, dans son testament contresigné par son ami Saint Médard, évêque de Noyon, confirma la donation qu'il avait faite, vers l'an 530, à l'église de Saint-Quentin, de la terre de Hérimond « *quod vero pretio ibidem in villa Herimondi, comparavi, ecclesie sancti Quintini martyris jamdiu delegavi.....* » Tout porte à croire que cet *Herimondus* n'est autre que notre Hérimont.

Plus tard, ce lieu passa dans le domaine des évêques de Noyon, l'un d'eux, Simon I<sup>er</sup> (1), le donna, par lettres datées de 1146, aux Templiers, avec la collation et le patronage de la Cure de Passel, sur le territoire de laquelle s'élevait Hérimont (2).

Vers 1300, frère Girard de Villars, Commandeur du Temple, avec l'assentiment de son chapitre, vendit Hérimont à Reginald ou Renaud de Rouy, chevalier, trésorier du Roi Philippe-le-Bel, et au mois de juillet 1308, avec l'assentiment de l'évêque de Noyon André, ce chevalier y établissait les Chartreux ; ce fut la 58<sup>e</sup> maison de l'Ordre. (3)

Voici comment J. Le Vasseur, dans ses *Annales de l'Église de Noyon* raconte cette fondation : « Dieu, affectionné à l'hé-

(1) Simon fut un des premiers à recevoir les Templiers dans son diocèse et à les pourvoir de ce dont ils avaient besoin. En outre de la maison de Passel (le Mont-Renaud) ils possédaient à Noyon une maison importante devant l'abbaye de Saint-Barthélemy. (*E. Mannier*).

(2) Voir *E. Mannier : les Commanderies du Grand-Prieuré de France* (ordre de Malte) page 563.

(3) On lit dans le rapport de la visite priorale de 1495 « la maison du Temple de Passel a esté baillée par chapitre aux Chartreux de *Morenault*, à rente perpétuelle, réservé à la Religion la juridiscion et la présentation des cures de Passel, Chiri et Ville, et oultre doivent en argent xxiii livres, iiii muys fromant, et acquittent toutes les charges que la Religion (les Templiers) souloit payer, qui montent à xxiv muys de grain. »

ritage de Noé, chérissant Noyon qu'il a choisi pour lieu de ses délices, désirant se les conserver, voulut l'assortir de ce secours d'un ordre incorruptible, et inspira, en 1300, noble homme Regnaud de Roüy, trésorier de Philippe-le-Bel, et dame Agnès sa femme, de luy fonder ce monastère, sur le mont où il se voit à présent, nommé lors Hérumont, disposé de Dieu à cet effet, qui, empruntant le nom de son fondateur, s'est appelé depuis le mont Regnaud. Et fut institué le dit monastère et inséré en l'ordre des Chartreux en l'an 1308, en juillet, du consentement d'André de Crécy, évêque, et du Chapitre ; lequel André amortit les terres aux conditions portées ès lettres d'amortissements.

« Ce trésorier acheta Hérumont de Girard de Villard, commandeur des maisons des Templiers de France, et demourait le dit trésorier, lors à Pont-l'Évesque. » (1)

C'est alors que Hérumont changea de nom et fut appelé le *Mont-Renaud* ou *Morenault*, comme on disait dans le pays.

Philippe le Bel prit sous sa protection et sa garde le nouveau monastère, en mémoire de Jeanne son épouse, morte en 1304, il s'en fit céder la possession par son trésorier, fit parfaire les bâtiments claustraux, et donna au monastère 300 livres tournois sur sa cassette et par une charte datée de Paris, du mois d'avril 1310, il s'en déclara le fondateur. (2) C'est alors que la Nouvelle communauté prit par son ordre Saint-Louis, son grand-père, pour patron et qu'elle s'intitula Communauté du Mont Saint-Louis ; plus tard, le nom de Mont-Renaud prévalut.

La Chartreuse du Mont-Saint-Louis ou du Mont-Renaud, que l'on désigna aussi plus tard sous le simple nom de

(1) *Annales de l'église de Noyon* T. II. p. 972 et suivantes.

(2) *Ex. arch. monast. Cart. Montis Renaldi* cité par Sézille, p. 288 dans son *Hist. manuscrite de Noyon*. — Bibl. Nat<sup>le</sup>. FR. 1203.

Chartreuse de Noyon, acquit bientôt au dehors une grande réputation de sainteté et de vertu religieuse ; elle fut l'objet de nombreuses donations qui contribuaient à l'enrichir. (1)

Plusieurs notables personnages qui désiraient avoir part aux prières des bons pères, ou bien être ensevelis dans leur église, leur léguaient des sommes d'argent. Philippe évêque de Noyon, mort le 31 juillet 1409, leur avait donné 24 livres parisis.

Parmi leurs plus hauts protecteurs, il faut citer les seigneurs de Nesle qui donnèrent aux religieux sept fiefs, dont six étaient situés aux villages de Quiquery, de Solente, de Verpilliers, d'Amy, de Cressy ; ils consistaient en terres, prés, cens, rentes, deniers ; le septième était situé aux terroirs de Breuil et de Landevoisin, il contenait douze journaux et un quartier de terre en plusieurs pièces. (2)

« Les charges imposées par les donateurs étaient : la foi et l'hommage, et l'homme vivant et mourant, non confiscant ; et à chaque mutation d'homme, et par chaque renouvellement pour tous droits seigneuriaux pécuniaux et de chambellage, ils devaient payer savoir : pour les six premiers fiefs, une coupe d'argent dorée en dedans et en dehors, pesant deux marcs-et-demi d'argent, poinçon de Paris, et pour le septième fief, huit livres tournois de composition ancienne. » « Sont tenus les dits Chartreux, toutes et quantes fois que le seigneur, marquis de Nesle, et ses successeurs voudront aller, et iront pour la première fois en leur monastère, venir tous processionnellement, avec croix et eau bénite, au devant de lui,

\* (1) Au nombre des bienfaiteurs du Mont-Renaud, nous devons ranger la duchesse de Bourgogne (Isabelle de Portugal, troisième femme de Philippe-le-Bon) qui à diverses reprises et notamment en 1432 et en 1440, fit donner aux Chartreux, d'abord cent écus d'or et plus tard 200 francs, pour la fondation de messes, dans leur église. (*Archives du Nord*. B. 1493 et 1525. *Chambre des comptes de Lille*).

(2) *Mémoires du Vermandois*. T. II. p. 735.

jusqu'à la grand'porte de leur église, le recevoir, et conduire au chœur d'icelle ; et là, lui faire préparer un prie-Dieu de tapis et coussins ; et de là en avant, toutes et quantes fois il lui plaira y aller, sont encore tenus de lui faire préparer un oratoire, comme dit-est, faisant savoir le dit seigneur, le jour de sa venue..... sur les dits fiefs n'ont les dits religieux : chasse, garenne, ni justice, ainsi qu'il est porté aux lettres d'amortissement de 1488, et selon la composition faite en 1488. » (1)

La Chartreuse du Mont-Renaud possédait à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle 107 sestiers 1/2 de biens fonds, formant l'enclos et les terres labourables adjacentes, le sestier valant 38 ares.

Ils se décomposaient ainsi :

De la Fondation en 1308 et 1311 et en 1327. . . . .	43 sestiers 1/2
Fief Prévôtél acquis en 1330 . . . . .	48 —
Acquisition en 1352 de l'Hôpital. . . . .	7 —
En 1617 échange avec l'église de Pont-l'Evêque . . . . .	3 —
De Madame de Wyart, en 1648 . . . . .	5 — 1/2
Acquisition de la Ville de Noyon en 1673. . . . .	— 1/2
	<hr/>
	107 — 1/2

Sur ce nombre, la maison conventuelle, le jardin, la cour, la vigne occupant le plateau, avaient 39 sestiers 18 verges, les terres labourables dans l'enclos ou adjacentes... 68 id. 17 id. Les chartreux possédaient en outre des biens fonds ou des fiefs dans les communes, villages, ou hameaux suivants :

Amy.	Chiry et Dreincourt, 24 j. 51 v,
Beaumont et Ceugny, 157 sestiers, 39 verges.	Crepigny et Mondecour, 12 sest. 15 verg.
Billancourt.	Cressy, 12 jour. 50 verg.
Breuil, 33 journaux (2), 11 verges.	Eaucourt, 68 sest. 27 verg.

(1) *Mémoires du Vermandois*, Ibid.

(2) Le Journal vaut 30 ares.  
Le Sestier vaut 38 ares.  
La Faux, est une mesure pour les prés.

Ercheu, 28 journaux.	Passel, 98 sest. 62 verg. 61 faux, 41.
Estrepigny, 40 journ. 52 verg.	Péronne, 111 journaux, 50 verg.
Flavy, 14 sest. 56 verg.	Petit Rouy.
Golancourt, 9 sest. 41 verg.	Pimprel.
Gredenville et Candore, 89 sest. 26 verg.	Quesmy et Badicourt, 14 sest. 40 v.
Landevoisin et Quiquery, 63 journ. 25 verg.	Régliasse, 24 journ. 63 verg.
Mondecour.	Sadorin et Susoy, 95 sestiers.
Le Mont-Renaud, 182 sestiers, 62 v.	Solentes et Omencourt, 81 journ. 77 verg.
Morlincour.	Thiecourt, 13 sest. 64 verg.
Noyon et Orchies, 4 sest., 27 verg. 5 faux, 51.	Vauchelle, 37 sest. 38 verg.
	Ville, 44 sest.

Telles sont les indications que nous avons retrouvées dans un ancien terrier conservé aujourd'hui dans la Bibliothèque du Mont-Renaud. La confection de ce terrier fut autorisée par lettres patentes du Roi du 25 novembre 1664 ; et, le 26 mars 1666, Claude Le Mannier, notaire royal, et garde note héréditaire, en dressa les premiers actes, en présence du prieur, Dom Innocent Le Masson, et de Dom Etienne Pinguet, procureur des Chartreux. Claude Le Mannier avait été commis à cet effet par le Président et lieutenant pour le Roi, qui était alors Charmolue ; ce travail, plusieurs fois interrompu, ne fut terminé qu'en 1776. Le terrier du Mont-Renaud forme un petit volume in-8°, sur parchemin, il est accompagné d'un plan de la Chartreuse largement fait à la main et d'une carte indiquant la position géographique des biens. (1)

Il résulte du relevé de cet ensemble qu'au moment de la Révolution la Chartreuse du Mont-Renaud possédait environ 1310 arpents en bien fonds, sans compter les cens et redevances, qui se percevaient dans une trentaine de villes et villages, compris entre Montdidier, Péronne, La Fère et Compiègne ; elle était donc dans un état encore florissant, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ; mais il n'en avait pas toujours été ainsi. Son grand voisinage de Noyon, sa position exception-

(1) Nous donnons une reproduction de cette carte.

nelle, qui en faisait un point stratégique dominant au loin le pays, l'exposèrent à toutes les vicissitudes de la guerre au temps des invasions anglaises, et des guerres de Religion ; plus d'une fois les religieux durent chercher un refuge momentané dans la ville même de Noyon. Nous savons notamment que, vers 1430, le monastère fut saccagé et ses archives furent brûlées par les Anglais, aussi ignore-t-on, à l'exception du premier, les noms des prieurs de cette sainte maison, depuis sa fondation, jusqu'en 1436. Mais à partir de cette époque jusqu'en 1789, nous les possédons tous à peu d'exception près.

Le 23 avril 1634, Jacques Le Vasseur, auteur des *Annales de l'Eglise de Noyon*, recevait de Dom Charles Marcotte, religieux du Mont-Renaud, et fils de Marcotte, Conseiller au Siège royal de Noyon, la note suivante :

*« Fundata fuit Domus Montis Sancti Ludovici, alias Reginaldi, juxta Noviomum, Ordinis Cartusiensis, anno Domini 1300, et recepta ab Ordine per Venerabiles Patres Capituli Generalis Commissarios D. Eustachium Priorem Domus Parisiensis, et D. Johannem Argentum, qui dictæ Domus Prior effectus est ; à quo priorum nomina qui eidem Domui successivè præfuerunt, usque ad annum 1436, minimè reperiri potuere. Credimus rerum gestarum libros, cum incendio, ab Anglis deperisse.*

*Anno autem domini 1456 Ven. P. Dominus Johannes Le Preud'homme prior creatus est, qui præfuit quinque annis, in cujus locum suffectus est :*

D. Guillelmus Le Cousturier, præfuit . 14 annis 1441.

Cui successerunt :

Dom. Johannes le Pot . . . . . 7 annis 1455.

D. Martinus Pierrepont. . . . . 8 annis 1462.

D. Petrus Berthin, vel Breutin . . . . . 2 annis 1470.

D. Jacobus le Mercier. . . . .	8 annis	1472.
D. Simon le Tanneur, visitator provinciae . . . . .	2 annis	1480.
D. Johannes Judas . . . . .	2 annis	1482.
D. Laurentius Brion.(1). . . . .	32 annis	1494.
D. Simon Barbier, Visitator provinciae. Hic domum instauravit et præfuit . . . . .	22 annis	1526.
D. Petrus Leblond . . . . .	8 annis	1548.
D. Toussanus Bouchavenne. . . . .	4 annis	1556.
D. Joannes Dagneau. . . . .	8 annis	1560.
D. Nicolas Nourquier . . . . .	2 annis	1568.
D. Remigius Souillart . . . . .	3 annis	1570.
D. Jac. Hochel. . . . .	3 annis	1573.
D. Joan. le Roy . . . . .	1 anno	1576.
D. Milesius le Jars. . . . .	15 annis	1577.
D. Phil. Vallembert. . . . .	2 annis	1592.
D. Christophorus Mosnier . . . . .	8 annis	1594.
D. Martinus de Bleneau, visitator provinciae Picardie (2) . . . . .	16 annis	1602.
D. Aug. Joyeuse, nunc scriba capituli generalis. . . . .	3 annis	1618.
D. Anton. Nemon, qui nunc præest eidem Domui. . . . .		1621.

Nous compléterons, ainsi, la liste de Dom Marcotte, en ajoutant aux noms des prieurs ceux de quelques procureurs.

\* (1) En 1495, frère Jehan Copembergue était procureur du couvent.

\* (2) Un acte du 5 février 1613 nous fait connaître les noms des religieux. Don Martin de Bleneau, prieur Jacques Moreau, vicaire, Jehan Moreau, Adrien Cocquel, Jehan Brillot, procureur, Jehan Musnyer, Jacques Gaudeffroy, Nicolas Du Lot et Florent Boucher (9 religieux). Arch. de Comp. FF. 4.

Prieurs.	Procureurs.
1664 — D. Innocent Le Masson, plus tard général des Chartreux. Il était né à Noyon, en 1628, il fut prieur de 1664 à 1675 (1)	D. Etienne Pinguet. D. Louis le Poivre.
1675 — Etienne Pinguet.	
1676 — D. Joachim le Quenistrol	
1699 — D. Philippe Boituset.	D. Hugues Renevfe.
1729 — D. Juan.	»
1731 — D. Jérôme de Flavigny, mort le 11 mars 1745 à 81 ans.	D. Alexis Dumoulin.
1749 — D. Ignace Bigé.	D. Bernard Maistre.
1756 — D. N. ?	D. Etienne Molière.
1758 — D. N. ?	»
1769 — D. Charles Lenfant.	D. Charles Cambenard.
1778 — D. Ambroise Canelle.	D. Benoist Hemcy.
1784 — D. Gabriel Bruslé.	D. Jacques Guiot.
1786 — D. Gabriel Bruslé avec D. Fr. Duché, coadjuteur.	D. Nicolas Allart.
1789 — D. Simon Barreau avec D. Fr. Duché, coadjuteur.	

Nous avons dit que plusieurs notables personnages avaient eu leur sépulture dans l'Eglise du Monastère, c'est encore à

\* (1) D. Inn. Le Masson mourut à la Grande-Chartreuse en 1703 et fut inhumé dans la partie du cimetière réservée aux généraux de l'ordre. Une croix de pierre, de modèle uniforme, désigne la sépulture de chacun de ces derniers. Sur celle de D. Inn. Le Masson, on lit ces mots :

OB  
R. P.  
I. D.  
INNO. LE-MASSON.  
1703  
—  
ET. 76  
Reg.  
28.

Jacques Le Vasseur que nous emprunterons l'énumération suivante :

« La Chartreuse du Mont-Saint-Louis-lez-Noyon, ne manque non plus de ses tombeaux et sépultures de forains ; entr'autres : y ont leurs places : le dit Regnauld, trésorier fondateur, et Agnès sa femme, fondatrice du lieu, tous deux enterrés au milieu du chœur sous la lampe (1300) ; à l'entrée d'icelui, *in ostio*, gist Pierre de Matheny, Queux du Roi Charles IV (1313). Dans la Chapelle de Nostre-Dame, noble homme Louis de Couttes (seigneur de Pimpré), et demoiselle Guillemette de Vatelot, sa femme, bienfaiteurs de la maison. Devant la place ou stalle du Prieur, dans l'église, noble homme Jean de Rouveroy, seigneur de Saint-Simon, où Madame Jeanne de la Trimouille, sa femme, avait aussi ordonné sa sépulture, mais à cause de son décez arrivé en la ville d'Amiens, y fut seulement apporté son cœur. Honorable homme Richard Germain, citoyen de Noyon, gist au sous-chœur des Convers, avec ses deux femmes, quoique la pierre en marque trois ; Pierre Tiroul de Ham, prêtre, et Nicolas son frère, sont inhumés au préau du Grand Cloistre, auprès d'une croix, lieu par eux désigné : Maître Gilles de Mortecrette, jadis chanoine et trésorier de l'Eglise Notre Dame de Noyon, gist devant le grand autel, sous une lame de pierre (1) ; Simon de May, Chappelain, aussi, de Noyon, gist en la même église : et en l'une de ses chappelles, à costé gauche, le docte et incomparable maistre Charles Bovelles, vivant chanoine du dit Noyon ; dans une autre, Maistre Jean Geuffrin, esleu à Noyon, avec deux de ses fils, Charles et Simon, le premier

(1) Il mourut le 17 octobre 1605 à l'âge de 88 ans, voici son épitaphe :  
Virtutum ascendi gradibus, scala que laboris,  
Ad Noviomagi munia prima chori  
Mortuus ascendi ad montem Brunonis in urna  
Hæc scala in cœlum, tronus his Isacidæ.

avocat, qui avoit fait le voyage de Jérusalem, le second qui avoit été receveur des tailles, et maire du dit Noyon. En la nef ou chœur des frères, le sieur de Parthenay, lieutenant du capitaine des chasses de la même ville, avec deux de ses fils sieurs de la Calandre et Cursy. Maistre Raoul Bellin, et Jacques son fils ; le premier principal, en son temps, du collège, et mon maistre de classe ; le second avocat, et mon parfait ami, tel que frère, gissent au préau du dit Monastère, par leur disposition testamentaire : *Quorum omnium molliter ossa cubent.* » Le digne annaliste, qui était docteur en théologie, de la Faculté de Paris, doyen et chanoine de Noyon, (1) ajoute : » Je serais importun, si je rapportais par inventaire tous les autres bienfaiteurs de la maison, qui lui ont donné leurs corps après la mort, avec une partie de leurs biens. »

A ces noms ajoutons ceux de : Jean Boutry, chanoine de Noyon, mort en 1406, et Isabelle de Boves, son épouse, dont on peut voir encore aujourd'hui la belle pierre tombale dans le petit cloître à l'entrée de la Chapelle Saint-Louis ; Innocent Le Masson, ancien prieur de la Chartreuse, et plus tard général des Chartreux, mort en 1703, Françoise d'Estournel, appartenant à l'une des plus grandes familles de Flandre ; Antoine Le Picard chanoine et trésorier de l'Eglise de Noyon, mort en 1701, à 84 ans ; Jérôme de Flavigny, prieur de la Chartreuse, mort en 1745, à l'âge de 81 ans ; enfin B. Sébastien Sicler, mort en 1695, à 76 ans, sur lequel nous fixerons un instant, notre attention.

Sébastien Sicler était né à Rothweil, en Souabe, en 1618 ; il commença à voyager à l'âge de 18 ans, se fit soldat, entra ensuite au service d'un ministre du duc de Bavière, qui le céda au Maréchal de Hocquincourt. Devenu intendant de ce seigneur, il le suivit dans sa campagne de 1650 ; faussement

(1) Il était né à Vimes, près d'Abbeville, et il mourut à Noyon en 1638.

accusé d'avoir dérobé ses bagages, il fut jeté en prison à Péronne, dénué de toutes ressources, il en sort et se rend alors à Noyon. A demi mort de faim, il est recueilli par une femme qu'il rencontre à la Chapelle Notre-Dame-de-Lorette, entre Larbroye (l'Arbroye) et Noyon, où il allait souvent dire ses prières. Il obtint de M. de Baradat, évêque de Noyon, l'habit d'hermite. Les Chartreux du Mont-Renaud édifiés par sa piété, lui offrirent un asile à Larbroye, près de l'église, située alors sur la montagne, en face de la Chartreuse, et isolée des maisons du village. Il y resta 44 ans, partageant son temps entre la prière, la culture d'un petit jardin, la sculpture et le travail du tour sur bois. (1) Il y meurt le 31 janvier 1695 à 76 ans. Les habitants de Larbroye, qui le regardaient comme un saint, ne voulurent pas d'abord se dessaisir de sa dépouille mortelle ; les Chartreux du Mont-Renaud, ses bienfaiteurs, chez les quels il avait voulu être enterré, l'obtinrent enfin, il fut inhumé dans le cimetière des Religieux, situé dans l'angle nord-est du préau du grand cloître. Aujourd'hui, l'ancienne église de Larbroye est détruite, ainsi que l'hermitage de Sicler, quelques pierres éparses en indiquent seules l'emplacement ; la fontaine, qui était à côté de l'hermitage et à laquelle les paysans, ont conservé le nom de Saint-Cler (corruption du nom de Sicler) coule toujours et les restes du Solitaire occupent encore leur place au milieu d'un massif de lilas et d'aubépine un peu à gauche de la maison d'habitation actuelle du Mont-Renaud. (2)

(1) En dehors de leurs devoirs claustraux, les Chartreux, dont Sicler fut certainement l'élève, se livraient aux arts libéraux et aux arts manuels, ils étaient peintres, sculpteurs, graveurs, tourneurs sur bois, etc. etc. Beaucoup d'églises communales des environs du Mont-Renaud sont encore ornées de boiseries sculptées, de statues en bois, de peintures, provenant des Chartreux. Les tableaux et les dessus de porte en bois sculpté du chœur de la Cathédrale de Noyon proviennent de l'église de la Chartreuse du Mont-Renaud.

(2) La vie du vénérable frère Sébastien Sicler, hermite de l'Arbroye, diocèse de Noyon. Divisée en deux parties, 1 vol. in-12. Lyon, 1698 — le livre est dédié à Mgr François de Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon.

La Chartreuse eut beaucoup à souffrir des guerres qui désolèrent la France aux XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Comme Noyon, dont elle partagea les vicissitudes, elle fut successivement ravagée et pillée par les Anglais, par les Bourguignons, par les Espagnols, par les Calvinistes et par les Ligueurs eux-mêmes ; et elle n'était pas plutôt sortie de ses ruines qu'un nouveau désastre lui en infligeait de nouvelles. Henri IV y coucha plusieurs fois, pendant le siège de Noyon en 1593 ; de ce point élevé, il pouvait, en effet, surveiller tout ce qui se passait dans la plaine autour de la place.

Ce ne fut qu'après la mort de ce prince et sous le priorat d'Auguste Joyeuse, que la sainte maison, l'une des plus importantes de l'ordre (1), recouvra le calme et le recueillement de ses premières années. Les prieurs et les procureurs durent alors s'employer à faire rentrer dans le domaine du monastère les biens qui en avaient été frauduleusement distraits ; et ce ne fut pas une petite besogne que de procéder à la confec-

(1) La Chartreuse du Mont-Renaud comptait au nombre des 10 maisons de l'ordre de la province de Picardie.

Voici d'ailleurs quelle était, en 1609, la complète distribution des maisons de l'ordre :

Provinciæ	Gebenensis . . . . .	15 maisons.
. . id.	Comitatus . . . . .	9 . . . .
. . id.	Aquitaniæ . . . . .	8 . . . .
. . id.	Catalauniæ . . . . .	11 . . . .
. . id.	Burgundiæ . . . . .	12 . . . .
. . id.	Franciæ . . . . .	18 . . . .
. . id.	Picardiæ . . . . .	10 . . . .
id.	Belgiæ (Allem.-Inferioris).	19
id.	Angliæ	9
id.	Allemaniæ Superioris.	16
ip.	Allemaniæ Inferioris, Franconiæ.	15
id.	Rheni.	11
id.	Saxonæ.	9
id.	Langobardiæ.	12
id.	Turciæ.	12
id.	Romanæ.	7

193

(*Albertus Mirceus*: Origines Carthusianorum Monasteriorum. Coloniae 1609)

En 1752, il y avait en France 77 couvents de Chartreux.

tion du nouveau terrier de 1664, en effet, comme nous l'avons dit, il ne fut terminé, qu'un siècle après en 1716.

Au moment de la grande révolution, la Chartreuse du Mont-Renaud était dans un état prospère ; elle comptait six pères et 5 novices, et ses revenus montaient à près de 40,000 livres.

« Au nombre de ces revenus, figurait un droit de prendre annuellement, à l'Ascension, treize vingt livres de cire (260), sur la prévôté de Margny.

« Ce don avait été fait en 1308, par Philippe Auguste, aux religieux et la ville de Compiègne, par suite de l'abandon qui lui avait été fait par ce prince de la prévôté de Margny, se trouvait chargée de l'acquitter, ce qu'elle ne faisait pas sans difficultés, comme nous en voyons la trace dans de nombreuses pièces de procédures, conservées aux archives municipales de Compiègne (FF. 4.).

Le différend portait sur la question de savoir si les treize vingt livres de cire devaient être payées en nature, comme le demandaient les religieux, ou converties en une somme d'argent, qui, d'après un titre de 1323, aurait évalué la livre à 32 deniers parisis (1).

Les gouverneurs et attournés faisaient valoir en 1601, qu'ils étaient déjà obligés de donner sur les revenus de la prévôté de Margny une rente de six vingt livres aux religieuses de Poissy, rente qu'ils payaient exactement et qui dépassait ce que rapportait la prévôté. Ils ajoutaient que, depuis deux cents ans, au moins, ainsi qu'ils en faisaient la preuve (on sait que les registres de comptes ne remontent qu'à 1408), ils avaient toujours payé aux religieux du Mont-Renaud leur rente en argent, à raison de 20 livres parisis, par an.

(1) *Et sic totalis summa ascendit ad viginti tres libras sexdecim solidos cum octo denariis parisiensibus annuatim.* (1)

(1) Mention relevée dans les Grieffs des Gouverneurs.

Au cours de l'instance de 1601, les religieux avaient invoqué une sentence du bailli de Senlis, du 6 juillet 1395, qui leur accordait le droit de percevoir leur rente en nature, ou suivant l'estimation qui en serait faite chaque année,

Il faut voir comment, dans leurs *griefs*, les gouverneurs attournés traitent ce document :

« Cette sentence, écrivent-ils, est fort suspecte. Si elle est véritable, il y a deux cens six ans qu'elle est donnée, laquelle néanmoins est aussy fresche que si elle avoit esté escripte deppuis cinquante ans ; et, ce qui la rend plus suspecte est le langage qui se trouve aussy polly comme celluy des sentences qui s'expédient à présent. Et néanmoins, les escripts de ceux qui estoient il y a deux cens ans monstrent clairement que le langage estoit tout différend ; ..... tant s'en fault que les chartreux se soient aydés de ceste sentence... Et ce qui est fort considérable pour assurer *aliquid esse sinistri* en ceste prétendue sentence, c'est la réticence d'icelle deppuis deux cens ans, ayant affaire à personnes très diligentes et qui ne s'endorment en leurs affaires et conservation de leurs biens.

« Nous n'avons malheureusement pas retrouvé les *griefs* des Chartreux, mais ils devaient énoncer des faits non moins graves, car un arrêt de parlement, rendu le 5 janvier 1602, confirma la sentence du lieutenant du bailli de Vermandois à Noyon et renvoya les parties, en compensant les dépens. » (1)

Essayons maintenant de donner une idée de l'ensemble des bâtiments conventuels, avant leur sécularisation. Nous avons pour cela, indépendamment du petit plan figuré dans le terrier de 1666, deux guides très curieux à étudier ; le premier est un tableau de 4<sup>m</sup> 50<sup>c</sup> de hauteur, sur environ 4<sup>m</sup> de largeur, il représente, dans sa partie supérieure, un ange en

(1) Comte de Marsy.

plein vol, tenant un large lambel sur lequel est figuré en perspective, c'est-à-dire à vol d'oiseau, le plan de la Chartreuse. Cet ange plane au dessus d'un vaste paysage au fond duquel on aperçoit Noyon avec ses murailles flanquées de tours, les tours de sa cathédrale, les clochers de ses églises, de ses monastères, et, dans le faubourg d'Oroir, l'antique abbaye de Saint-Eloi ; ce tableau d'une peinture assez médiocre est sans signature, sans date, mais la présence de l'abbaye Saint-Eloi, détruite et ruinée pendant le siège de Noyon, en 1591, lui assure une date antérieure à cette dernière, et on peut en reporter l'exécution au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle.

Le second guide, dont nous parlons, est un tableau, une gonache, de 40 centimètres de largeur, environ, sur 30 centimètres de hauteur au bas de laquelle on lit : *R<sup>do</sup> in Christo Patri D. Innocentio Lemasson, Cartusiae majoris Priori, et totius Ordinis Cart. gnli dignissimo hanc professionis suae domus Noviomensis, sua cura et industria ad hanc formam redactae delinationem D.D.C. cum conventu suo V. Pater D. Stephanus Pinguet, Ejusdem D<sup>i</sup> Prior, in aeternum, gratitudinis monum.* Et dans l'angle à gauche : *Pinxit Novitius Tiro.* (1)

On a vu plus haut qu'Innocent Le Masson ou Lemasson, après avoir été prieur de la Chartreuse de Noyon de 1628 à 1675, devint général des Chartreux en 1675 ; c'est pendant son priorat, c'est-à-dire vers 1650, qu'il fit reconstruire la Chartreuse, telle qu'elle est représentée sur le tableau peint par le novice Tiron.

La maison conventuelle avec ses dépendances, la cour, le jardin et la vigne adjacente qui occupaient le sommet du

(1) Nous donnons une réduction de la gravure faite d'après ce tableau, et faisant partie de la collection de M. de Marsy.

plateau du Mont-Renaud, dominant la plaine environnante de 40 à 50 mètres, avaient une superficie d'environ 17 hectares. Dans l'origine, le monastère était fortifié, son entrée et ses murailles étaient flanquées de tours, et un chemin de ronde les isolait des bâtiments et du grand-cloître.

On pénétrait d'abord dans une première cour, donnant à droite, sur quelques dépendances, et à gauche sur le potager ; au fond, était une haute muraille dans laquelle s'ouvrait l'entrée de la seconde cour ; à droite de celle-ci les communs et les bâtiments d'une ferme dite ferme *d'en haut*, par opposition à une autre petite ferme située au pied de la colline, près du chemin de Passel ; à gauche les jardins et l'église, au fond les bâtiments conventuels. Sur le premier plan, le logis du prieur, celui du procureur, la maison des hôtes, la bibliothèque, derrière l'église, le petit cloître, le chapitre, l'infirmerie, la chapelle Saint-Louis, et enfin le grand cloître avec ses douze cellules réglementaires (1), formant autant de petites maisons, ayant chacune son jardin entouré de murs, et isolé par le chemin de ronde, dont nous avons parlé, de la grande muraille fortifiée de l'extérieur. Au milieu du préau du grand Cloître, on voyait un puits de douze pieds de diamètre, et d'une grande profondeur, qui existe encore, et dont les seaux étaient mis en mouvement par un manège.

Sur la droite, après avoir traversé la cour de la ferme, une avenue conduisait à la porte d'un grand clos, planté en vignes et en arbres fruitiers, qui, vers le midi, couvrait le reste du plateau, et dont les pentes également plantées en vignes dominaient l'ancienne route de Compiègne à Noyon, laquelle, jusqu'au XVII<sup>m</sup>e siècle passa au midi et à l'est du Mont-Renaud, au lieu de passer, comme aujourd'hui à l'ouest et au nord.

(1) Chacun des couvents des Chartreux admettait, en outre du prieur, douze pères religieux, en souvenir de Jésus-Christ et des douze apôtres.

Au pied du plateau, et près du village de Passel, était la ferme *d'en-bas*, ainsi appelée par opposition avec la ferme située sur le plateau même, à gauche, dans les dépendances du monastère. Un peu plus loin, au sud, sur la Divette, était un moulin à eau qui dépendait également de la Chartreuse. Elle était approvisionnée d'eau par des conduits, qui y amenaient plusieurs sources de la montagne de Larbroye, dont les pentes plantées en vignes, et dépendant également du monastère produisaient un vin renommé aux environs.

La disposition générale des bâtiments fut respectée, lors des différentes restaurations que subit le monastère. A l'ordre ogival, qui avait jusqu'alors prévalu, on substitua, vers 1670, le plein ceintre surbaissé et l'architecture caractéristique de cette époque, en briques chaînées de pierre. Les tours, qui protégeaient l'entrée de la première cour, furent remplacées par une porte monumentale flanquée de deux pavillons au dessus de laquelle on voyait, dans une niche, la statue de Saint-Bruno; deux autres pavillons remplacèrent les tours d'angle de cette cour, et celle-ci fut aplaniée et régularisée.

Les murs, qui séparaient la première cour de la seconde, furent abattus, et firent place à une belle grille, dont les six piliers furent surmontés de vases en pierre; elle s'appuyait à son extrémité sur les deux autres pavillons d'angle de la première cour. La façade de l'église fut seule mise en rapport avec le nouvel ordre d'architecture, l'intérieur ne subit aucun changement. La troisième petite cour, formée par le bâtiment principal et ses deux ailes en retour, fut convertie en parterre, avec bassin et jet d'eau. Les bâtiments régulièrement ordonnés et composés de deux étages, sur caves, furent couronnés de mansardes engagées dans de vastes tympanes à arc surbaissé, tels qu'on en voit encore dans les maisons du XVII<sup>e</sup> siècle dans le nord de la France. A l'inté-

rieur du monastère, les cloîtres, les chapitres, le réfectoire, dans lequel les Chartreux ne se trouvaient réunis qu'à certaines fêtes de l'année, furent également restaurés. Aux tours du mur d'enceinte extérieur furent substitués de petits bastions, ou plutôt des angles sortants, munis de jours qui permettaient de surveiller les approches de ce mur.

Telle est représentée la Chartreuse du Mont-Renaud sur le plan du novice Tiron, avec ses cellules et leurs jardins entourant le grand cloître.

Mais une bien plus importante restauration, on peut même dire une entière reconstruction eut lieu au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle ; la chapelle Saint-Louis, qui existe encore dans son entière élégance, fut élevée, sous le priorat de Guillaume de Flavigny, par l'architecte Grattepin, ainsi qu'en témoigne l'inscription suivante, qu'on peut encore lire au-dessus de la porte d'entrée :

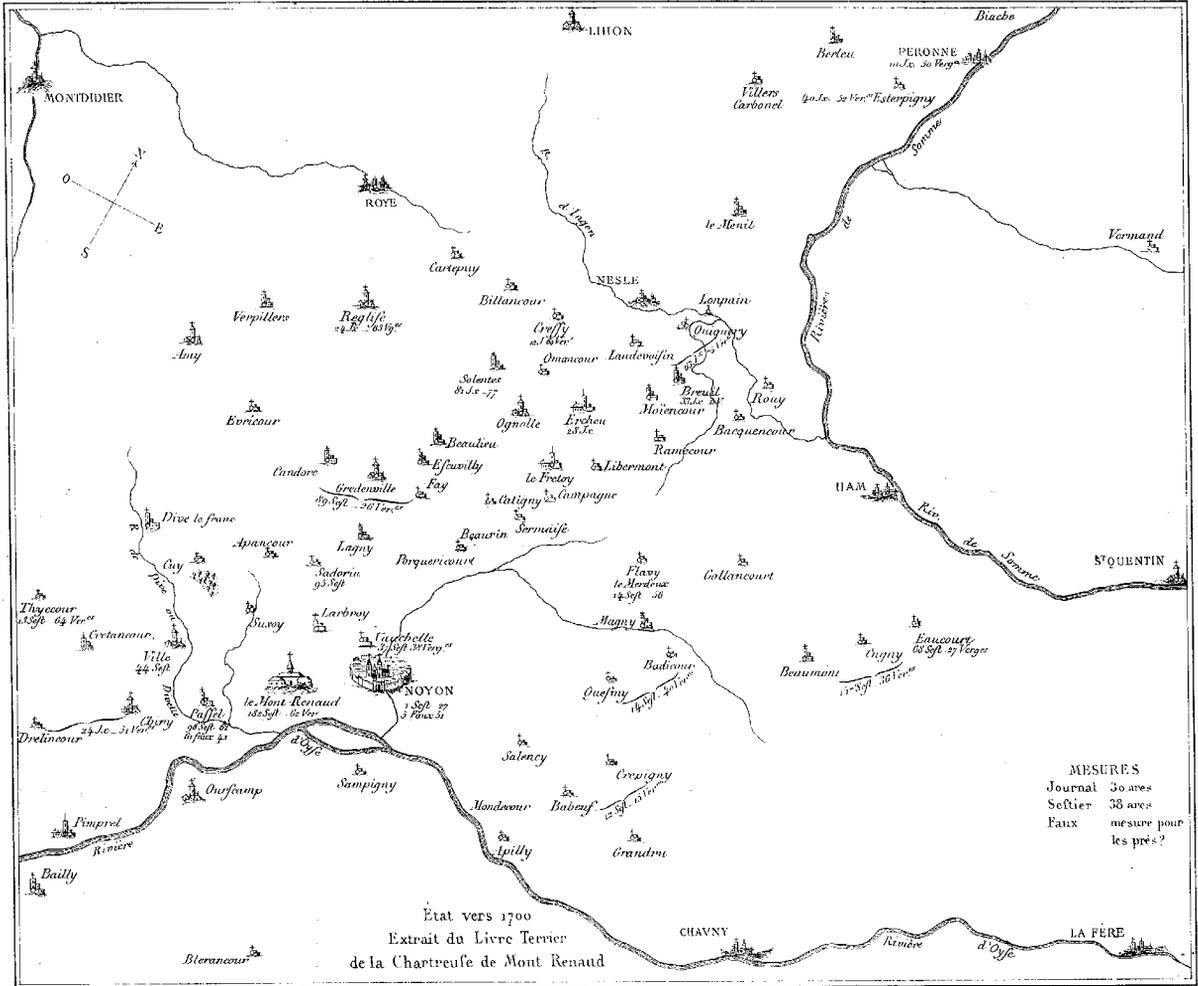
*Constructi fuit hoc Altar. cura venerandi  
P. Domini Hieronymi de Flavigny  
hujus Dom. prof. et prior meritissimi  
Arte Roberti Grattepin, Reg. Ædific. Archit. et Sculptoris  
Anno Dom. M. D. C. C. XXI.*

Le petit cloître, et le grand cloître furent également reconstruits ; le petit cloître, d'une admirable élégance, existe encore dans toute son intégrité, mais les arceaux intérieurs du grand cloître n'avaient pas encore été terminés, au moment de la Révolution, ainsi qu'on peut le constater, *de visu*, par les fragments qui en subsistent encore, à demi cachés dans un massif, à gauche de l'habitation principale. Ces fragments, tels qu'ils sont, forment un motif très pittoresque, qui a tenté le crayon d'un habile dessinateur, Eugène Cicéri (1).

(1) Vue reproduite dans le *Moniteur des Arts*.

Il existe aussi, dans le *Voyage pittoresque de la France*, de Née et Tavernier, une vue du Mont-Renaud, donnant l'aspect pittoresque du pays, mais sur laquelle on distingue à peine les bâtiments.

PARTIE DE PICARDIE OÙ SONT SITUÉES LES TERRES ET BIENS DE LA CHARTREUSE DU MONT-RENAUD



Les réparations ou reconstructions qui eurent lieu au XVIII<sup>e</sup> siècle témoignent de la richesse et de l'importance qu'avait encore la Chartreuse du Mont-Renaud au moment de la grande Révolution (1).

Mais la dernière heure allait sonner pour l'antique monastère, un jour vint où des envahisseurs bien autrement redoutables que les Anglais, les Bourguignons, les Espagnols et les Calvinistes, se présentèrent à ses portes, et, au nom de la Loi et de la Nation, dispersèrent ses pieux habitants, livrèrent à l'encan, ou au marteau des démolisseurs, ses richesses et ses bâtiments. Ce qui en restait, quoique mutilé et défiguré, fut sauvé par un homme de goût et un esprit éclairé, M. Boileau de Maulaville, ancien syndic de Chauny, qui en fit l'acquisition en 1790. L'église avait été entièrement détruite, ainsi que le grand cloître avec ses cellules, et le chapitre, leur emplacement fut converti en massif et en pelouses. Le principal bâtiment, et ses deux ailes en retour, furent réparés et appropriés à leur nouvelle destination d'habitation bourgeoise. Les deux grands cadrans solaires placés en regard l'un de l'autre, sur les faces latérales des ailes furent réparés :

Aujourd'hui, on lit encore sur celui qui regarde l'Orient :

*Te mane laudamus Carmine,*

*Ultima latet !*

Sur celui qui regarde l'occident :

*Te deprecamur vespere*

*Ultima time !*

(1) Voici ce que dit L. Denis, dans son livre *Le Conducteur Français*, Paris, in-8°, 1777, à l'article Mont-Renaud : C'est un monastère considérable ; les bâtiments sont immenses ; Les Religieux y jouissent d'une vue unique dans une vallée qui s'étend à plus de huit lieues au levant, arrosée par la rivière d'Oise, on y voit Chauny, ville à 5 lieues. Le moulin de Rouy est un peu à sa gauche, il est au sommet d'un pareil tertre que le Mont-Renaud. La Fère est à trois lieues plus loin ; Saint-Gobain est à sa droite, dans les bois que l'on aperçoit ; au sud-est on voit Blérancourt, et plus loin Coucy-le-Château ; au sud ou midi, la vue s'étend encore le long du bassin de l'Oise, jusqu'à la Forêt de Compiègne qui borne l'horizon.

Une des curiosités de la demeure actuelle, sont les caves qui s'étendent sous la cour, d'une aile à l'autre. Dans celle de gauche, à laquelle on accède par les cuisines, une porte donne sur un escalier à pic d'une quarantaine de marches, il aboutit à un souterrain d'une longueur de 30 à 40 mètres au fond duquel s'ouvre une porte qui donne sur le puits du grand cloître dont nous avons parlé. C'est par ce puits et cette porte que l'on emmagasinait, du dehors, les pièces de vin ou de cidre, dont les chantiers existent encore sur toute la longueur de ce souterrain.

Lorsque les débris qui jonchaient le sol eurent été enlevés, M. Boileau de Maulaville fit planter le plateau et l'ancien clos d'une grande quantité d'arbres exotiques et d'agrément, qui en firent, bientôt, un parc délicieux. M. Boileau de Maulaville aimait les livres, il réunit dans sa bibliothèque bien des épaves curieuses de l'ancienne bibliothèque du Couvent, des livres, des manuscrits même qu'il recueillit à Chauny, à Noyon et dans les environs.

Aujourd'hui encore, la bibliothèque du Mont-Renaud jouit d'une certaine estime parmi les érudits ; elle a été le but de plus d'un pèlerinage bibliographique. C'est là que M. l'abbé Muller a fait la découverte d'un précieux antiphonaire du neuvième siècle, dont il a donné la description dans le Tome V du *Bulletin du Comité archéologique de Noyon*.

En 1848, le Mont-Renaud passa entre les mains de M. de Boulancy, ancien officier d'état-major, qui avait épousé, en premières noces, une des filles de M. Boileau de Maulaville. Marié depuis à la fille du marquis d'Escayrac de Lauture, ils y continuent, avec leurs enfants, les traditions de large hospitalité et de bienfaisance, qui, depuis près de sept siècles, ont fait aimer et respecter dans la contrée le nom du *Mont-Renaud*.

---